



EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil communal de Crassier

SEANCE : du jeudi 20 juin 2024
PRESIDENCE : Monsieur Luc Otten

LE CONSEIL COMMUNAL DE CRASSIER

Après étude du préavis municipal N° 24/2024 concernant la

Préavis de fonctionnement No 24/2024
Demande d'un crédit de CHF 33'000 pour la réfection du parquet de la salle
communale.

Considérant que l'objet a été valablement porté à l'ordre du jour,
après lecture du rapport de la commission de gestion et discussion,

l'assemblée décide d'accepter le préavis N° 24/2024 par :

OUI : 23, NON : 0, ABSTENTION : 3

Ainsi fait et délibéré lors de la séance du 20 juin 2024.

Le Président
Luc Otten



La Secrétaire
Déborah Pernet